

«The Hope Accord»

Des preuves accablantes exigent l'arrêt des «vaccinations» Covid-19

(sv) Les auteurs du présent accord n'ont pas choisi la facilité. Ils ont analysé dans des bases de données d'énormes quantités de données sur les effets des produits à ARNm utilisés des milliards de fois depuis décembre 2020 sur le corps de personnes de tout âge. Ce que certains médecins ont pu observer très rapidement après le début de la campagne de vaccination les a inquiétés, ainsi qu'un nombre croissant de leurs collègues.

La recherche commune concernant la surmortalité, les troubles cardio-vasculaires, les cancers inédits se développant rapidement et de nombreux autres tableaux cliniques de plus en plus fréquents en relation avec les «vaccins» à ARNm a pris son essor. Les initiateurs de l'accord sont arrivés à la conclusion que l'administration de ces substances devait être stoppée. – Dans l'annexe de l'accord, on trouve les sources des preuves croissantes des effets nocifs et de la recherche des causes.¹



THE HOPE ACCORD

L'Accord de l'espoir

Nous, soussignés, professionnels de la santé, scientifiques et membres inquiets du public, demandons:

1) La suspension immédiate des produits vaccinaux à ARNm de Covid-19

De plus en plus de preuves indiquent que l'introduction généralisée des nouveaux vaccins à ARNm de Covid-19 contribue à une augmentation alarmante des cas d'invalidité et de décès.

Le lien observé entre l'introduction du vaccin et ces tendances inquiétantes est désormais étayé par d'autres découvertes importantes. Il s'agit notamment de la découverte de mécanismes de lésions biologiques plausibles, mis en évidence par des études de laboratoire et d'autopsie, ainsi que de taux élevés d'événements indésirables observés dans le cadre d'essais cliniques randomisés et de programmes de surveillance nationaux. L'un dans l'autre, ces observations indiquent un lien de cause à effet.

Une autorisation d'urgence a été accordée à cette nouvelle technologie pour faire face à une situation qui n'existe plus. A l'avenir, la charge de la preuve incombera aux promoteurs de ces produits, qui devront démontrer de manière convaincante qu'ils n'entraînent pas de préjudice. Tant que cette preuve n'est pas apportée, les autorités de réglementation devraient suspendre l'utilisation de ces produits dans le cadre des précautions médicales habituelles.

2) Une réévaluation complète de la sécurité et de l'efficacité de tous les produits vaccinaux Covid-19

Des études indépendantes doivent être dotées de moyens adéquats pour permettre une réévaluation complète de tous les produits vaccinaux Covid-19.

Les mécanismes des lésions doivent être étudiés en profondeur afin d'avoir un aperçu des effets à court et à long terme sur le corps humain. L'efficacité doit être réévaluée par un examen complet des effets cliniques réels sur la maladie et la mortalité, par opposition aux résultats synthétiques basés sur des hypothèses modélisées.

Nous appelons la communauté scientifique à présenter les résultats d'études non publiées sur le vaccin Covid-19. Cela contribuera à limiter les biais de publication qui ont souvent conduit à rejeter des résultats défavorables ou à les retenir par crainte de nuire à la réputation. Il est également essentiel que les autorités publiques et l'industrie pharmaceutique assurent une transparence totale et donnent accès à des données de patients anonymisées non publiées auparavant, issues d'essais cliniques et de programmes de surveillance.

Ces mesures supplémentaires contribueront à déterminer les avantages réels de ces produits par rapport à l'ampleur réelle des dommages causés.

3) La reconnaissance et le soutien immédiats des victimes de la vaccination

Le déni des dommages causés par les vaccins est une trahison pour ceux qui ont suivi les instructions officielles, souvent sous la contrainte

de réglementations qui ont limité leur accès au travail, à l'éducation, aux voyages, à l'hospitalité et au sport.

Les personnes victimes de la vaccination doivent être reconnues et tout doit être fait pour comprendre leur situation. Les mesures de soutien devraient inclure des cliniques multidisciplinaires facilement accessibles, proposant des examens et des traitements, ainsi qu'une indemnisation adéquate pour tous ceux qui ont été lésés.

4) Rétablir les principes éthiques abandonnés pendant l'ère Covid-19

Des principes fondamentaux et appréciés de l'éthique médicale ont été bafoués sous prétexte d'urgence. Il s'agit notamment de: «D'abord ne pas nuire», le consentement éclairé (informed consent), l'autonomie physique et l'idée que les adultes protègent les enfants – et non l'inverse. Le principe de précaution a été inversé. L'érosion de la liberté d'expression – un principe démocratique qui sous-tend la capacité à remettre en question des mesures non testées tout en garantissant le respect d'autres principes – a également été particulièrement inquiétante. En conséquence, le public, en particulier les jeunes en bonne santé – y compris les enfants – ont été exposés à des risques inacceptables.

Les situations d'urgence ne sont jamais une raison de renoncer à nos principes; c'est justement dans de tels moments que nous en dépendons au plus haut point. Ce n'est qu'en reconnaissant que nous les avons abandonnés à tort que nous pouvons nous engager à les respecter systématiquement et ainsi mieux protéger les générations futures.

5) S'attaquer aux causes fondamentales de notre situation actuelle

La profession médicale doit prendre les devants en admettant que nous avons fait fausse route.

En attirant l'attention sur ces questions médicales et éthiques liées à la réponse de Covid-19, nous espérons étayer et renforcer la demande d'établissement des faits pertinents et nous assurer que des leçons importantes seront tirées.

Nous avons besoin d'une enquête honnête et approfondie qui s'attaque aux causes fonda-

mentales qui nous ont amenés à ce point – notamment la pensée de groupe institutionnelle, les conflits d'intérêts et la suppression du débat scientifique.

En fin de compte, nous aspirons à un engagement renouvelé envers les principes fondamentaux de la médecine éthique, afin de revenir à une ère où nous nous efforçons d'assurer la transparence, la responsabilité et la prise de décision responsable dans tous les domaines de la médecine et de la santé publique.

Source: <https://thehopeaccord.org>

(Traduction «Point de vue Suisse»)

¹ <https://thehopeaccord.org/resources#evidence>

Cas particulier de la «vaccination» par ARNm

Dans une interview accordée à Epoch TV,² le Dr Jessica Rose, immunologue, biologiste moléculaire, biostatisticienne et chercheuse indépendante, s'est exprimée sur les résultats de ses recherches au Sénat américain en janvier 2024. Elle est co-auteur d'un travail examinant les données sur les effets secondaires du vaccin Covid-19. Il s'agissait du premier travail publié demandant un moratoire mondial sur les vaccins génétiques Covid-19.

«Nous en sommes à plus de 1,6 million de signalements dans VAERS³ en rapport avec ces produits. [...] Les chiffres continuent d'augmenter.»

Dans le cas précis d'un autre vaccin, «... il a été établi que si 6 des 10 points étaient remplis, il y avait un lien de cause à effet très probable – le produit contre le rotavirus a été immédiatement retiré du marché. C'est ce qui se fait généralement dans un tel cas. Pour les produits Covid-19, c'est tout autre chose. Il se trouve que ces produits ne sont en aucun cas retirés du marché, quelle que soit l'importance du signal d'événement indésirable.»

² <https://www.theepochtimes.com/epochtv/jessica-rose-breaks-down-1-6-million-adverse-event-reports-in-vaers-definitive-evidence-of-causality-5603019?welcomeuser=1>

³ **Vaccination Adverse Event Reporting System:** ce système vise à surveiller la sécurité des vaccins en enregistrant les événements indésirables. Il est dit passif, c'est-à-dire qu'il ne recherche pas les événements indésirables, mais dépend des déclarations. – En Suisse, cette tâche incombe à Swissmedic.